

Suisse : le pays réel dérange le pays légal, et l'UDC est seule contre le système...



A la veille d'une nouvelle votation, en Suisse, nous avons rencontré l'avocat de Sion Jean-Luc Addor, conseiller national UDC.

Riposte Laïque : L'UDC a impulsé une votation citoyenne, ce 28 février, afin que la Suisse expulse de son territoire les délinquants étrangers. C'est curieux, il nous semble que les électeurs ont déjà voté favorablement à cette proposition, en novembre 2010, non ?...

Jean-Luc Addor : Oui. Tout le scandale de cette votation est là. Je veux parler de cette forme de mépris de la volonté populaire qui fait que ce que le peuple avait décidé de manière limpide le 28 novembre 2010 (un renvoi obligatoire des étrangers condamnés pour diverses infractions) n'est pas véritablement appliqué et surtout que ce qu'il avait alors refusé tout aussi clairement (un contre-projet qui proposait un régime d'exceptions réduisant ce principe à néant) revient, si l'on peut dire, par la fenêtre après avoir été sorti par la porte. En effet, en été 2015, le Parlement fédéral a voté une loi (qui entrera en vigueur en cas de rejet de l'initiative UDC) qui réintroduit en substance une clause de soi-disant « rigueur » (en réalité, une clause de protection des étrangers criminels) qui, à côté d'autres éléments, au lieu de permettre

l'expulsion d'un peu plus de 10'000 étrangers condamnés par les tribunaux suisses (comme le demande l'UDC), réduira ce nombre à moins de 4000 ; et encore, ce dernier chiffre pourrait être encore plus bas si, comme on a tout lieu de le craindre, les tribunaux transforment ce qu'on présente au bon peuple comme un régime d'exception en règle protégeant les criminels au détriment des victimes et de la sécurité publique.

Riposte Laïque : Le fait qu'il faille revoter n'est-il pas un grave recul du modèle suisse, dont tu vantais l'exemplarité lors d'une conférence de presse parisienne où tu étais notre invité ?

Jean-Luc Addor : Absolument. Il est effectivement très préoccupant pour les institutions suisses et pour l'avenir de la Suisse que le Parlement fédéral refuse sciemment d'appliquer une décision claire du peuple. Par la faute des autres partis (à vrai dire, tous sauf l'UDC !) et de tout le Système (une espèce de Sainte Alliance qui rassemble la gauche et le Grand Capital également mondialistes...), la Suisse risque de se rapprocher de l'Union européenne dans laquelle les peuples sont réduits au silence. On commence par ne plus tenir compte des décisions du peuple pour ensuite, peut-être, ne plus demander son avis du tout. Car le peuple dérange. Le pays réel dérange le pays légal. Mais voilà, peut-être que justement, malgré l'incroyable campagne que le ban et l'arrière-ban du Système a menée contre l'UDC, nous assisterons dimanche à la revanche du pays réel sur le pays légal. Peut-être que l'UDC se retrouvera seule, mais... avec le peuple.

Riposte Laïque : Avez-vous remarqué, depuis l'invasion migratoire dont la Suisse subit les conséquences, elle aussi, une progression spectaculaire de la délinquance d'étrangers qui justifie encore davantage cette votation ?

Jean-Luc Addor : Evidemment. Sans entrer dans les détails, quels que soient les indicateurs (proportion des condamnations frappant des étrangers, proportion d'étrangers en détention provisoire ou encore proportion des étrangers condamnés pour des crimes de sang ou contre l'intégrité sexuelle), les statistiques sont implacables : il y a un lien direct et objectif entre l'immigration et la criminalité. Et encore, si l'on considère que des naturalisations trop massives masquent certaines réalités de la criminalité étrangère, ce lien est encore plus évident. C'est dire à quel point les Suisses peuvent espérer augmenter concrètement leur sécurité en expulsant chaque année, au lieu de 500 seulement aujourd'hui, au lieu de guère plus avec la loi du Parlement, plus de 10'000 étrangers condamnés par nos tribunaux.

Riposte Laïque : **Quelles sont les différences entre cette campagne et celle qui s'est déroulée il y a cinq ans ?**

Jean-Luc Addor : En 2010, l'UDC était déjà seule contre tous. Mais peut-être qu'à ce moment-là, tous les partis, organisations économiques, magistrats, professeurs d'université et j'en passe qui ont déclenché cette fois-ci une mobilisation générale contre l'UDC avaient sous-estimé notre première initiative pour le renvoi des étrangers criminels. Cette erreur, ils ne l'ont manifestement pas répétée. Mais nous verrons dimanche si cette mobilisation extrême de tout un système pour, finalement, permettre à des milliers d'étrangers criminels d'échapper au renvoi, est efficace ou si elle n'aura pas été contre-productive. Ce sera le Système à l'épreuve du peuple (un comble, pourtant, dans une démocratie !). Et peut-être que finalement, le peuple dira à ses « élites » que contrairement à elles, il ne croit pas que les étrangers criminels soient une chance pour la Suisse et qu'il veut au contraire que l'on donne désormais la priorité aux intérêts des victimes et de notre sécurité sur les criminels.

Riposte Laïque : **Avez-vous des garanties, en cas de victoire, que le vote des électeurs sera, cette fois, respecté ?**

Jean-Luc Addor : Formellement, aucune. Mais si l'initiative UDC pour un renvoi effectif des étrangers criminels est acceptée dimanche, même à une infime majorité, si donc le peuple désavoue par deux fois ses « élites », cette victoire provoquera une déflagration telle que le Système devra bien commencer (ou recommencer) à laisser au peuple la place qui est la sienne dans une démocratie digne de ce nom : la première, celle de ce qu'on appelle le Souverain. Dimanche, le peuple a donc une occasion, ne parlons pas de reprendre le pouvoir, mais au moins de reprendre la main.

Propos recueillis par Pierre Cassen